

# APPEL À JEUNES CHERCHEURS CHERCHEUSES (MASTER 1 OU 2) 2019-2020

Le Rize accueille en résidence  
deux ou trois jeunes chercheurs ou chercheuses  
inscrit·e·s en Master 1 ou 2  
de sciences humaines et sociales  
(stage indemnisé de quatre à six mois)

**Dépôt des dossiers jusqu'au  
12 novembre 2019**

LE RIZE  
23 rue Valentin Haüy  
CS 30038  
69625 Villeurbanne cedex

## MISSION SCIENTIFIQUE DU RIZE

Le Rize est un équipement culturel original doté d'un pôle documentaire (il abrite les archives municipales de Villeurbanne et une médiathèque), d'un pôle d'action culturelle et pédagogique et d'un pôle scientifique. Il a pour ambition de stimuler et de favoriser la recherche, mais aussi et surtout de valoriser ses résultats, notamment par une diffusion auprès des publics sous la forme d'expositions, de manifestations et de publications.

Faisant des enjeux de mémoire qui traversent la société contemporaine l'épicentre de son action culturelle, le Rize souhaite que les principes et les modalités de cette action prennent appui sur une réflexion scientifique et éthique qui lui donne sens. Il pourrait faire sien le leitmotiv proposé par Françoise Vergès dans *Les Guerres de mémoires* (éd. La Découverte, 2008) : « pas de pieuse invocation de la mémoire, mais une écriture de l'histoire ouverte aux réinterprétations, aux découvertes, aux relectures et à une réflexion sur différence et vivre ensemble ». La manière dont la reconnaissance des mémoires des individus et des groupes peut servir la construction d'un vivre ensemble est en effet particulièrement déterminante dans un territoire tel que celui de Villeurbanne, où l'évolution démographique et le métissage ont façonné l'image de la ville.

De façon générale, les problématiques mémorielles explorées par le Rize s'articulent à la spécificité de la société villeurbannaise, société cosmopolite, marquée par le passé industriel de la ville et sa désindustrialisation progressive, mais aussi par une revendication largement affirmée d'indépendance par rapport à sa voisine lyonnaise.

Les enjeux de mémoire recouvrent donc des enjeux fondamentalement sociétaux ; la mission scientifique du Rize sert ainsi la visée citoyenne qui est au cœur de son projet. Ce qui – la précision s'impose – ne contraint nullement les chercheur·e·s qui participent à ce projet à accréditer les mythes fondateurs de l'identité villeurbannaise (celui d'une mixité sociale non conflictuelle, par exemple) en les parant d'une légitimité pseudo-scientifique. Il ne s'agit pas non plus de nourrir l'ambition chimérique d'une réconciliation universelle par le travail de mémoire. Celui-ci doit aussi mettre au jour les facteurs de dissension sociale et les situations de domination et d'exclusion héritées du passé, les prendre en compte, voire accepter leur part d'irréductibilité.

C'est en œuvrant à la reconnaissance des témoignages qui en ont été privés, en leur donnant la place que l'histoire ne leur a pas encore accordée, que le Rize entend participer à la cohésion du tissu social urbain. D'autre part, en mobilisant la mémoire de ses habitant·e·s, le Rize se propose de faire de la commune de Villeurbanne un terrain d'étude et de recherches sur les villes issues de l'ère industrielle. C'est dans cette perspective qu'il souhaite encourager la rencontre et la collaboration entre celles et ceux qui détiennent la mémoire de Villeurbanne (les Archives de la ville, ses associations, ses entreprises, ses habitant·e·s), celles et ceux qui l'étudient (les étudiants et les chercheurs en sciences humaines et sociales), et celles et ceux qui la valorisent (l'équipe du Rize, les conseils de quartier, les institutions culturelles et les artistes).

La mise en lumière des bouleversements économiques et sociaux d'hier doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux sociétaux auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

## DOMAINES DE RECHERCHE

Le Rize est particulièrement ouvert à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines et sociales, notamment celles qui abordent les dimensions spatiales et temporelles, peuvent *a priori* trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Aménagement et urbanisme
- Anthropologie/ethnologie
- Architecture
- Droit
- Géographie
- Histoire
- Histoire de l'art
- Information et communication
- Lettres et littérature
- Musicologie
- Psychologie sociale
- Sciences de l'art
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage
- Sciences politiques
- Sociologie
- ...

A une époque où la recherche s'affranchit progressivement des limites disciplinaires, des approches transversales, dans l'esprit par exemple des études urbaines ou des études de genre, seront appréciées.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de recherche (clarté de l'expression textuelle et graphique, faisabilité au regard de la méthodologie et du temps imparti, caractère novateur de la recherche...)

- Sa pertinence au regard des problématiques propres au Rize (*voir ci-dessous les axes de recherche*).

Les mémoires sont consultables aux archives du Rize et la liste des travaux de recherche réalisés depuis 2010 peut être consultée sur le carnet hypothèse du pôle recherche : <https://mes.hypotheses.org/1468>

- Compréhension des missions du Rize et motivation pour intégrer l'équipe du Rize.

- Au regard du peu de travaux dans les disciplines artistiques et culturelles ayant été réalisés au Rize, des propositions venant de ces champs seront particulièrement appréciées.

# CONDITIONS ET MODALITÉS PRATIQUES

Dans le cadre de la résidence, un bureau équipé sera mis à la disposition de chacun·e des étudiant·e·s retenu·e·s. Le Rize leur fournira les contacts institutionnels nécessaires à leurs recherches et les assistera dans leur travail éventuel de collecte de sources orales.

Les étudiant·e·s retenu·e·s auront un statut de stagiaire. Une convention de stage sera signée entre la Ville, l'étudiant·e et son université de rattachement pour une durée de quatre à six mois. Il/elle percevra une gratification de stage mensuelle. Les dates du stage définies d'un commun accord entre l'étudiant·e et la Ville, seront comprises entre janvier et juillet 2020.

Il/elle s'engagera à communiquer le résultat de sa recherche (mémoire de Master) au Rize à l'issue de son contrat. Il/elle s'efforcera d'autre part de faciliter l'intégration de sa recherche à la programmation culturelle du Rize, et/ou de la diffuser par le biais de ses supports éditoriaux, notamment le carnet de recherches « Mémoires et Société. Actualité de la recherche au Rize », blog hébergé sur la plate-forme hypothèses.org.

## DOSSIER

Les candidat·e·s fourniront :

- la fiche de candidature complétée
- une photocopie de pièce d'identité
- une photocopie de la carte vitale
- un relevé d'identité bancaire
- un *curriculum vitae*
- une description de leur projet de recherche en une page maximum (accompagnée éventuellement d'un autre support, graphique, audio, vidéo...).
- une lettre de recommandation émanant de leur directeur ou directrice de recherche

## CALENDRIER

Les dossiers de candidature sont à renvoyer ou déposer au plus tard :

**le mardi 12 novembre 2019**, à l'adresse suivante :

**Le Rize, 23 rue Valentin Haüy CS 30038 69625 Villeurbanne cedex.**

Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront auditionné·e·s entre le 18 et le 29 novembre 2019. Les candidat·e·s retenu·e·s à l'issue des auditions en seront informé·e·s la semaine suivante.

## CONTACT

Anne-Pascale Jacquin, directrice-adjointe, responsable administrative

[ap.jacquin@mairie-villeurbanne.fr](mailto:ap.jacquin@mairie-villeurbanne.fr)

04 37 57 17 02

LE RIZE

23 rue Valentin Haüy

CS 30038

69625 Villeurbanne cedex

# AXES DE RECHERCHE PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 2019 - 2020

## LES THÉMATIQUES

Les candidat·e·s sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'il se conforme aux problématiques du Rize et concerne, au moins pour partie, le territoire de Villeurbanne.

Celles-ci s'articulent autour de trois entrées principales :

- **Mémoires urbaines** : l'histoire urbaine, politique et culturelle de Villeurbanne est fortement liée à l'affirmation d'un positionnement vis-à-vis de la centralité lyonnaise et aux spécificités urbaines d'une ancienne banlieue industrielle. Cette entrée englobe les questions de références identitaires et patrimoniales villeurbannaises ou de fabrique de la ville : vie politique et mouvements collectifs, centralité et positionnement dans le développement de l'intercommunalité et du phénomène de métropolisation de l'agglomération, évolutions urbaines et sociales, transformations matérielles et caractéristiques spatiales du territoire.
- **Mémoires sociales** : marquée par l'industrialisation massive de son territoire, Villeurbanne a longtemps affiché une identité ouvrière. Alors que la population s'est considérablement tertiariée depuis 40 ans, il est nécessaire de travailler sur la transmission de la mémoire sociale ouvrière. Plus largement, dans un contexte de transformation sociale rapide, il s'agit de travailler sur les mémoires et identités sociales en mouvement.
- **Mémoires de migrations** : l'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Villeurbanne, en lien avec les besoins de l'industrie. Cette expérience concerne à la fois directement celles et ceux qui ont migré et celles et ceux qui sont « déjà là » et qui entrent en interaction avec les nouveaux et nouvelles arrivant·e·s. Travailler sur les mémoires et les patrimoines de l'immigration, notamment dans sa composante postcoloniale, est l'occasion de donner à voir et à entendre celles et ceux qui sont souvent peu visibles et audibles. Les politiques menées dans le contexte villeurbannais vis-à-vis de ces populations venues d'ailleurs (politiques d'accueil ou de non accueil, lutte contre les discriminations...) pourront faire également l'objet de recherches spécifiques.

Voici quelques axes dont puissent se saisir les chercheurs et chercheuses, dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales, qui permettraient notamment de valoriser des sources orales et écrites disponibles au Rize, en bénéficiant d'un accès privilégié et informé au territoire communal, qui représente lui-même une source à mobiliser. Si l'ancrage villeurbannais de la recherche est attendu, la comparaison avec d'autres territoires peut s'avérer tout à fait pertinente.

# LES THÉMATIQUES DU RIZE

A partir de ces trois entrées fondamentales, voici les principales thématiques déclinées par le Rize :

## 1. MÉMOIRES ET PATRIMOINES A VILLEURBANNE

Depuis la fin des années 1960, le développement urbain de Villeurbanne continue de provoquer l'effacement rapide des traces de l'époque industrielle au rythme des opérations immobilières. Ces transformations profondes et rapides du paysage urbain ne sont pas encore réellement accompagnées par les politiques publiques, faute d'une connaissance approfondie et partagée de ce tissu urbain hérité.

Pour répondre à cette absence de connaissance et d'implication significative des villeurbannais·e·s dans l'appropriation de leurs héritages urbains, le Rize a engagé au printemps 2016 une double démarche d'inventaire, l'une participative, partant du principe que ce sont les habitant·e·s qui « font » le patrimoine, l'autre professionnelle, dans l'optique de bénéficier d'ici quelques années d'un diagnostic complet du territoire communal, selon les normes de l'inventaire général du patrimoine culturel.

Dans ce contexte, le Rize est intéressé à la fois par des recherches sur l'histoire urbaine et architecturale de Villeurbanne, qui complètent et approfondissent (types d'architecture, d'urbanisme, de modes de construction... avec un intérêt tout particulier pour les quartiers Grandclément, du Tonkin, de la Perralière et des Brosses) les démarches d'inventaire engagées et par des travaux qui prennent pour objet de recherche ces démarches elles-mêmes et les processus de patrimonialisation à Villeurbanne.

Le regard peut, inversement, porter sur les démolitions qui ont transformé Villeurbanne depuis les années 1960, sur les logiques qui président aux choix de ne pas conserver tel ou tel édifice ou ensemble urbain et sur les réactions ou absences de réaction suscitées par ces choix : comme nous le révèle l'anthropologue Joël Candau, les actions apatrimoniales sont tout aussi instructives sur les valeurs d'une société que les actions de conservation elles-mêmes.

## 2. HISTOIRE ET MÉMOIRES OUVRIÈRES/SOCIALES

L'exposition *Villeurbanne, la laborieuse ?* a exploré en 2011 les dernières traces d'usines dans le paysage villeurbannais ; en 2015 c'est un temps fort intitulé *Et ils sont où les ouvriers ?* qui a interrogé la résonance de cet héritage social ouvrier en lien avec la population actuelle de Villeurbanne. Le débat reste ouvert sur la place du travail dans notre société, le devenir de la condition ouvrière, la lutte des classes, le collectif, la transmission, l'évolution de la ville... L'histoire syndicale, la place des femmes dans les usines, particulièrement quand elles ont suppléé les hommes pendant la Grande Guerre, l'importance du genre dans les conflits sociaux (l'on pensera notamment aux grèves de 1936, 1968 et au conflit social Obsession), l'évolution des classes ou milieux « populaires »... sont autant d'axes de travail qui peuvent intéresser le Rize pour enrichir sa compréhension du monde ouvrier passé et présent.

Interroger ce qu'il reste aujourd'hui dans les mémoires, dans les références identitaires des Villeurbannais·e·s, de cette histoire ouvrière, dans une ville profondément renouvelée socialement, reste d'actualité. On pourra notamment s'interroger sur l'articulation entre ces références identitaires et les traces matérielles qui subsistent de ce passé industriel et ouvrier.

En lien avec la thématique *mémoires et patrimoine*, le Rize est spécifiquement intéressé par des analyses relatives à la disparition des héritages industriels, par la production de connaissances sur les formes de reconversion qui se sont opérées sur le territoire et ont assuré la pérennisation de ces héritages, et par le regard actuellement porté par les acteurs et les actrices de la production urbaine (habitant·e·s compris) sur la place à réserver à ces édifices anciennement industriels dans la ville de demain.

### **3. MUTATIONS URBAINES ET TRANSFORMATIONS PAYSAGÈRES**

Parce que le territoire urbain exprime les transformations économiques, sociales, politiques, il est important de le prendre pour objet de recherche. Avec la montée en puissance, au-delà de la géographie, de la prise en compte de la dimension spatiale des sociétés dans les disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, histoire, science politique...), il y a place pour des approches renouvelées des mutations sociales rapides et de forte ampleur qui caractérisent ce territoire urbain. Le Rize est d'autant plus demandeur que les dernières recherches approfondies, avec les travaux de Marc Bonneville dans les années 1970, sont désormais anciennes.

Ces approches pourront être envisagées sous différents angles, permettant une mise à jour des connaissances : transformations des formes urbaines et architecturales, des réseaux, des espaces d'activité, des espaces dits « naturels », des paysages... Alors que Villeurbanne est historiquement la première et la plus importante des banlieues lyonnaises, il s'agit de questionner les effets de son intégration de fait dans la centralité métropolitaine, tels qu'ils s'inscrivent dans l'espace communal, avec un gradient ouest-est qui demeure.

Certains travaux pourraient cibler la question spécifique de la densité/densification, qui revient de manière récurrente dans les préoccupations des habitant·e·s et analyser à la fois le vécu d'un tel processus (densité perçue et densité mesurée pouvant être en décalage) et la manière dont la municipalité l'intègre dans ses politiques urbaines.

### **4. PEUPEMENT ET MIGRATIONS À VILLEURBANNE**

La population de Villeurbanne est au cœur du discours politique municipal, qui en valorise la diversité, la pluralité culturelle et l'hospitalité. Néanmoins, les conditions du peuplement du territoire villeurbannais ont rarement fait l'objet d'études scientifiques approfondies : par exemple, une exposition en 2014 sur les *Religions dans la ville* a montré la faiblesse des sources et études scientifiques ayant trait aux communautés religieuses, particulièrement les communautés musulmanes et l'histoire des mosquées villeurbannaises.

Le sujet des migrations est aujourd'hui au centre des préoccupations des sciences humaines et sociales et se retrouve plus que jamais d'actualité. La Ville de Villeurbanne a d'ailleurs placé l'année 2018 sous le signe de l'accueil des migrant·e·s et l'une des doctorantes du Rize travaille cette question. Des sujets relatifs aux enjeux contemporains en matière d'immigration seront les bienvenus.

Selon les disciplines, on s'intéressera à la démographie historique, aux flux migratoires, aux parcours scolaires, aux mobilités résidentielles et même aux effets des politiques urbaines sur la composition des quartiers et les ségrégations sociales. De récents travaux de master 2 ayant pris pour sujet le territoire de Villeurbanne ont montré la fécondité des démarches croisées, qui rapprochent les sources (recensements de population, registres scolaires, dossiers de locataires, etc.). Le Rize souhaite donc accompagner le développement de ces recherches selon des entrées disciplinaires complémentaires (notamment histoire, géographie, anthropologie et sociologie).

La question des vagues de peuplement peut être également abordée à travers les traces qui y sont associées. Le Rize souhaite engager une réflexion sur ce qui pourrait faire « patrimoines de l'immigration » dans la ville de Villeurbanne.

### **5. RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET ESPACE PUBLIC**

Dans le cadre de la mission pour l'égalité femme-hommes portée par la Ville, le Rize a intégré depuis quelques années cette problématique dans ses priorités.

On constate à Villeurbanne comme ailleurs, une présence dominante des hommes et une invisibilisation des femmes dans l'histoire et le temps présent de la ville. Ainsi 3,6% seulement des rues portent le nom d'une femme dans cette ville, ce qui résume assez bien une répartition inégale des rôles dans le temps long, telle que l'espace l'a enregistré et le perpétue aujourd'hui dans la construction des mémoires collectives.

Cette inégalité d'accès à l'espace public (dans tous les sens de l'expression) selon le sexe, et par là son aspect genré, est une problématique de recherche qui se développe depuis une trentaine d'années et qui émerge de plus en plus dans le débat public. Ces recherches montrent que les femmes traversent l'espace public quand les hommes l'occupent. Le Rize est intéressé par des travaux qui documentent cette inégale appropriation de l'espace, qui analysent plus largement les rapports sociaux de sexe dans les dimensions temporelle et spatiale, sous l'angle notamment de l'inégal accès aux positions de pouvoir. La perspective serait alors de contribuer à rendre visible la construction historique et sociale des genres, dans un contexte social et géographique spécifique que nous avons précédemment évoqué.

## **LES ACTUALITÉS DU RIZE**

L'équipe du Rize est également intéressée par des recherches directement mobilisables et valorisables dans le cadre de l'action culturelle menée sur ses thématiques en cours ou à venir, donnant lieu à exposition, médiation, programmation culturelle...

### **1. S'APPROVISIONNER À VILLEURBANNE**

Le Rize présentera en 2019/20 les résultats de ses investigations dans le domaine de l'approvisionnement alimentaire à Villeurbanne. Un certain nombre de données collectées et produites mériteraient d'être approfondies et certaines approches complémentaires introduites pour accompagner cette saison. En particulier, nous n'avons pas eu le temps d'aborder la thématique des cafés et restaurants, qui avec les commerces de proximité marquent le paysage urbain et animent la vie sociale des quartiers. Les formes d'innovation, dans le domaine de la restauration rapide notamment, mériteraient d'être analysées. Au travers de l'analyse historique et sociologique de ces espaces de commerce et de convivialité, de nombreuses questions méritent d'être posées et exposées : en termes d'urbanisme et de développement économique (maintien d'activités économiques de proximité), de compréhension des pratiques sociales de milieux populaires ou non, de besoin de lieux de rencontres communautaires pour les migrant-e-s, d'espaces d'expressions culturelles collectives.

Parce que les lieux de commerce sont beaucoup plus que de simples lieux d'achat, cette thématique permet d'aborder des transformations profondes en matière de pratiques sociales et d'interroger des évolutions actuelles contradictoires, entre réduction du nombre de points de vente et aspirations croissantes à la proximité, entre dématérialisation de l'acte d'achat et recherche de lien social.

### **2. INSTRUMENTS MIGRATEURS À VILLEURBANNE**

Dans le cadre d'un partenariat tripartite entre l'Ecole nationale de musique, le CMTRA (ethnopôle) et le Rize, nous commençons à travailler sur une saison 2020/21 qui sera placée sous le signe de l'instrument de musique, tel qu'il est présent et pratiqué sur le territoire de Villeurbanne, et en tant que révélateur de mobilités et d'échanges culturels. Comment la musique telle qu'elle est pratiquée par les habitant-e-s dans le quotidien de leur ville est-elle porteuse de ces histoires migratoires, révélatrices des phénomènes d'emprunts et de transferts culturels, de recomposition des traditions ? Comment les pratiques musicales se recontextualisent-elles en situation d'exil ou d'émigration, sur le territoire villeurbannais ? Comment se transmettent-elles, dans quels lieux et dans quels cadres ?

- Quels rôles peuvent jouer des structures culturelles telles que le CMTRA, le Rize et l'ENM dans la valorisation de ces pratiques et dans l'accompagnement des individus et des collectifs identifiés pour la reconnaissance et la transmission de leurs références culturelles ? Comment mettre en place une synergie locale en faveur de la circulation des publics et du décentrement de l'offre culturelle et pédagogique institutionnelle ?



Si des approches de types ethnologique et musicologique ont toutes leur place pour aborder un tel objet, nous serons sensibles à des propositions qui s'inscriront dans une démarche interdisciplinaire affirmée.

### **3. VILLEURBANNE ET LE THÉÂTRE**

A l'occasion des 100 ans de la création du Théâtre National Populaire en France, le Rize souhaite explorer l'histoire et l'héritage de cette institution sociale et culturelle singulière, implantée à Villeurbanne depuis 1972. Les archives comportent différents fonds pouvant servir de sources à un projet de recherche ou de recherche-action. En plus des fonds administratifs courants (courriers, notes internes, plans et comptes-rendus de constructions et rénovations des théâtres de Villeurbanne, presse...), le Rize conserve les fonds Roger Planchon (depuis le Théâtre de la Comédie au Théâtre National Populaire, en passant par le Théâtre de la Cité), ainsi que le fond Isabelle Sadoyan, costumière et comédienne de la compagnie. On y trouve des documents de programmation culturelle, les ouvrages de la bibliothèque de Planchon mais aussi des lettres ouvertes aux spectateurs, des textes de pièces écrites par le dramaturge, des croquis de costumes d'Isabelle Sadoyan, des photographies de pièces, des affiches, des documents audiovisuels (entretiens des différents acteurs du TNP). Il est possible de s'emparer de cette matière dans la perspective de recherches historiques ou socio-historiques, littéraires ou artistiques.

Des propositions relatives à la pratique théâtrale sur le territoire et aux nombreuses autres institutions théâtrales locales seront également examinées attentivement.

# FICHE DE CANDIDATURE / APPEL A JEUNES CHERCHEURS / CHERCHEUSES (M1-M2)

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

N° de sécurité sociale : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Université ou établissement d'enseignement supérieur (année 2019-2020) : .....

.....

.....

.....

Enseignant·e dirigeant les travaux universitaires : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Discipline : .....

.....

Date : .....

Signature du/de la candidat·e